

VIDE-GRENIERS DIMANCHE 30 AOÛT 2026

Organisé par l'Association LA COULÉE VERTE

les bénéfices seront reversés à une association caritative

Renseignements du lundi au vendredi de 10h à 18h

06 87 93 64 26 - 06 32 93 61 69 - 06 73 67 75 06

INSTALLATION DES EXPOSANTS : à partir de 7h30

HORAIRES de VENTE : de 8h30 à 17h30

Une buvette avec boissons chaudes et froides, sandwiches sera ouverte aux exposants et aux visiteurs

Le Triporteur du Gave sera présent sur le site pour des balades gratuites

Informations – Consignes à respecter

- Le vide-greniers est organisé en plein air – Pas de repli possible
- Les exposants sont placés par les organisateurs
- A partir de 9h00 tout emplacement réservé et non occupé sera réattribué à d'autres exposants
- Les objets mis en vente ne peuvent être que des objets personnels et usagés (denrées alimentaires, animaux et armes interdits à la vente),
- Les emplacements seront laissés propres
- L'association décline toute responsabilité concernant le vol ou la perte d'objets

En cas d'annulation du fait de l'Association pour des raisons indépendantes de sa volonté (intempérie, pandémie etc...) les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables, les exposants ne pourront prétendre au remboursement des sommes dues. (Information communiquée par mail 48h avant le vide-greniers)

INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS LESCAR 30 août 2026

COUPON à retourner à ASSOCIATION LA COULÉE VERTE

6 Rue de Vincennes 64 230 LESCAR Retour des inscriptions avant le samedi 22 août 2026

Mme, Melle, M..... Prénom.....

Adresse.....

Tel fixe.....Tel portable.....

Adresse e-mail.....@.....

☐ Je réserve

	Nombre	Prix	Total	
Emplacement		10 €		3 mètres longueur -1.5mètres profondeur
Location table		4€		2m x 0.8 (selon disponibilités) maximum 2
			€	
1 chèque de			€	Non remboursable en cas d'annulation

Règlement établi à l'ordre de « Association la Coulée Verte »

☐ (à cocher) **J'atteste avoir pris connaissance** des Informations et Consignes à respecter

☐ (à cocher) **Attestation sur l'honneur : Je soussigné (e).....déclare**

- ne pas être commerçant (e)
 - ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
 - ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- (Article R321-9 du Code pénal)

A..... le2026

Signature

IMPORTANT

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du dossier comportant :

- le coupon ci-joint à retourner complété et signé ;
- la copie recto verso d'une pièce d'identité ;
- 1 chèque de règlement.